



# Prévention et Secours Civiques N°1 (PSC1)

## Prérequis

Aucun

## Public

Tout citoyen de plus de 10 ans

## Durée

Formation d'une durée comprise entre 7 et 9 heures, en partenariat avec une association Nationale disposant d'une habilitation de sécurité civile pour les formations de premiers secours

## Nombre de participants

Jusqu'à 10 personnes

## Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives  
Utilisation d'outils multimédia

## Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et participé à un cas concret obtiendra la délivrance, par l'association Nationale disposant d'une habilitation de sécurité civile pour les formations de premiers secours, du certificat de Compétences PSC1

## Règlementation applicable

Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »

## Maintien Actualisation des Compétences

Une demi-journée dans les 3 années qui suivent la remise du certificat PSC1

Après ces 3 ans, une journée sera requise

## Intervenant

Formateur appartenant à la FFSFP

## Objectifs

Être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

## Programme

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Protection
- Alerte
- Le malaise
- Les atteintes des os et des articulations
- Les brûlures
- Les plaies
- Hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

Cette formation est réalisée en partenariat et sous la gestion administrative de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers qui dispose de l'agrément de la DGSCGC